

Variétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 51

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VARIÉTÉS.

I. — Zu Apg. 22, 23.

In dem Artikel „Gefangennehmung des Apostels Paulus“ („Revue“, S. 224) wurde der Vers: „Da sie aber schrien und die Kleider wegwarfen und Staub in die Luft streuten“, auf die bei einer Steinigung vorkommenden Handlungen bezogen. Der „Guardian“ (19. April, S. 655) hält diese Auffassung nicht für richtig. Er bemerkt: „Leute, die auf einem glatten Steinpflaster stehen, würden vermutlich keinen Versuch machen, Steine zu finden. Aber, was noch entscheidender ist, Paulus war von den römischen Truppen bereits in Sicherheit gebracht worden, und selbst ein in Raserei geratener jüdischer Pöbel hätte gewusst, dass es zu nichts führe, einen so beschützten Mann steinigen zu wollen. Staub in die Luft zu werfen, war eine Äusserung des Zornes wie im Falle Simeis (2. Sam. 16, 13).“

Es ist gewiss ganz richtig, dass die aufgebrachten Juden nicht daran denken konnten, an Paulus die Steinigung wirklich vorzunehmen. Das habe ich selbstverständlich auch gar nicht sagen wollen. Meine Meinung war und ist lediglich die, dass die Juden mit den *Gesten* der Steinigung dem oben auf der Treppe stehenden, von römischen Soldaten umringten und für sie unzugänglichen Apostel recht deutlich zeigen wollten, was er verdient habe und was sie ihm gerne antun möchten, wenn sie könnten. Mit symbolischen Handlungen Gedanken und Stimmungen zu offenbaren, war bekanntlich eine bei den Juden so häufig vorkommende Übung, dass sich selbst Pilatus dem Volke in solcher Weise verständlich machte (Matth. 27, 24). Aber welchen Sinn sollte es haben, aus Zorn einfach Staub in die Luft zu werfen? Auch wenn so etwas zur Zeit Davids einmal vorgekommen sein sollte, so wäre damit noch keines-

wegs bewiesen, dass die Juden auch noch ein Jahrtausend später in so unsinniger Form ihren Zorn zu äussern pflegten. Zudem wird die Stelle 2. Sam. 16, 13 heute folgendermassen übersetzt: „Simei aber ging an der Seite des Berges neben David her und fluchte im Gehen, bewarf ihn mit Steinen und *besprengte ihn mit Erdschollen*“. Das dürfte dem Sinne nach richtig sein, obwohl das im hebräischen Text nur hier vorkommende Verbum פָּרַץ mit keinem Suffix verbunden ist. Nachdem der Erzähler bemerkt hatte, Simei habe *David mit Steinen* beworfen, konnte er nicht wohl beifügen: „und er warf *Staub in die Luft*.“

Was aber die von vielen Exegeten vorgetragene und von mir berücksichtigte Erklärung rechtfertigt, die Juden hätten bei ihren Gestikulationen an die *Steinigung* gedacht, ist namentlich der Umstand, dass sich die Leute zunächst der Oberkleider (*ἱμάτια*) entledigten. Bei der Steinigung des Stephanus ging es verhältnismässig ruhiger zu. Da heisst es nur: *ἀπέθεντο τὰ ἱμάτια αὐτῶν*, „sie legten ihre Kleider ab“ (Apg. 7, 58). Bei der bloss *symbolischen* Steinigung hingegen, die man an Paulus vollzog, war die Wirkung durch möglichst ausdrucksvolle Gestikulationen bedingt: da wurden die hemmenden Oberkleider unter wütenden Gebärden weggeschleudert (*δριπτοῦντων τὰ ἱμάτια*). Exegeten, die es für undenkbar halten, dass die Juden das ihrem Grimm entrissene Opfer wenigstens mit einer sinnbildlichen Steinigung schrecken wollten, verstehen hier ausnahmsweise *δρίπτειν* nicht im Sinne von *projicere* (Vulg.), sondern von einem heftigen Schütteln der Gewänder, wie es bei zornig erregten, die Arme auseinanderwerfenden Leuten vorkomme. Allein *δρίπτειν* heisst im Neuen Testament sonst immer hinwerfen, wegwerfen, hinunterwerfen. Vgl. Matth. 27, 5; Luk. 4, 35; 17, 2; Apg. 27, 19. 29; sogar Matth. 9, 36 und 15, 30 hat das Wort keinen andern Sinn. So ist das Verbum auch Apg. 22, 23 zu verstehen. Das Wegschleudern der Oberkleider war für Paulus, der bei der Steinigung des Stephanus die Kleider der Juden gehütet hatte, eine sehr verständliche Kundgebung, welche Prozedur man mit ihm gerne vornehmen möchte.

E. H.

II. — La papauté romaine et l'Eglise d'Afrique.

Nous savons déjà à quoi la papauté romaine a réduit les nations latines : l'histoire de l'Italie, de l'Espagne et de la France le montre clairement, en dépit des prétendus historiens qui, de parti pris, représentent la papauté comme un élément conservateur en politique et en religion. Nous savons aussi ce que cette même papauté a fait de l'Irlande et de la Pologne. Mais on oublie trop le mal politique, social et religieux qu'elle a fait à l'Eglise d'Afrique. Prenons cet exemple, en dehors des passions politiques actuelles ; peut-être est-il plus facile, pour cette raison, à étudier en lui-même. Sans vouloir refaire ici l'histoire de cette Eglise, j'utiliserai les deux volumes que dom H. Leclercq a publiés sous ce titre : *L'Afrique chrétienne*¹⁾. Non que dom Leclercq soutienne la même thèse que moi ; loin de là ; dévoué avant tout aux intérêts de la papauté, il met dans l'ombre le plus possible les faits et les témoignages qui sont défavorables au point de vue ultramontain. Mais, d'autre part, la force de l'évidence lui arrache, çà et là, des considérations et des aveux, dont il est facile de tirer des conséquences contre l'institution papale, comme je vais le montrer.

Ma thèse est celle-ci : — On peut diviser l'histoire de l'ancienne Eglise d'Afrique (depuis ses origines vers l'an 180 jusqu'à l'an 698, année où Hassan ibn Noman réoccupa Carthage, dont les Byzantins sortirent pour toujours), en deux périodes : la première, qui va jusqu'à l'invasion des Vandales en 429 ; et la seconde, qui s'étend de 429 à 698. Pendant la première, l'Eglise est prospère, et, quoique l'Afrique ne soit alors qu'une province romaine au point de vue politique et administratif, l'Eglise reste autonome dans l'esprit de l'Eglise chrétienne universelle, elle résiste à l'esprit dominateur des papes de Rome, elle maintient ses libertés qui sont le droit commun de l'Eglise catholique, elle n'a rien d'*oultre-mer*, comme l'Eglise des Gaules n'avait rien, à cette époque, d'*ultramontain* ; c'est l'époque qui a produit les Tertullien, les Cyprien et les Augustin. Oh ! certes, même pendant cette période, cette Eglise a fait des fautes, en ce sens que de nombreux évêques

¹⁾ Paris, Lecoffre, 1904.

n'ont pas craint, sous des prétextes de rigorisme ecclésiastique, de causer des divisions. C'est surtout pendant cette période qu'a sévi le schisme donatiste, schisme qui a singulièrement amoindri les forces religieuses de cette Eglise. Sans ce schisme, quelle n'eût pas été l'influence de cette grande Eglise, soit sur l'Occident, soit sur l'Orient ! Hélas ! les Africains avaient le sang très chaud, le tempérament violent, plus individuel que sociable, plus porté à la division et à la dispute qu'à l'unité, et à la logique mystique et puérilement fanatique qu'à la logique rationnelle et scientifique. Ils se sont divisés. Mais la division portait sur un tout autre sujet que celui de l'autorité ecclésiastique romaine ; sur ce dernier terrain, l'Eglise était une ; catholiques à la manière des Tertullien, des Cyprien et des Augustin, et donatistes, étaient d'accord pour affirmer l'autonomie de l'Eglise d'Afrique et repousser les tentatives ambitieuses de la papauté romaine. Du reste, à cette époque, la papauté romaine (dans le sens moderne d'institution ecclésiastique gouvernementale, avec juridiction sur toutes les Eglises particulières) n'existait pas encore. Le premier pape (dans ce dernier sens) a été Nicolas I^{er}, au IX^e siècle ; avant lui, il n'y a eu que des préparateurs qui ont frayé les voies par leurs prétentions ambitieuses, et par leur habileté à transformer leur titre d'évêque de la première ville de l'Empire en titre d'évêque universel. Les Victor I^{er}, les Etienne, les Damase, les Sirice, les Innocent, les Zosime, les Célestin, les Léon, les Gélase, les Grégoire I^{er}, etc., n'ont émis que des prétentions autoritaires sans pouvoir ni les justifier, ni les réaliser ; la chose n'a commencé à réussir qu'avec Nicolas I^{er}. Jusqu'à lui, il n'y a eu, à Rome, que des papes plus ou moins ambitieux ; mais la papauté romaine comme institution n'a pas existé.

Pendant la seconde période, de 429 à 698, a commencé la décadence, et cette décadence a été opérée en très grande partie par Rome. Voici comment. Les Vandales, en renversant la domination impériale en Afrique, ont donné lieu à deux espèces de troubles : avant tout, un trouble politique inévitable, les empereurs ne pouvant se résigner à la perte d'une telle province ; et aussi un trouble religieux, les Vandales étant ariens. D'une part, les orthodoxes ou catholiques ne pouvaient accepter l'arianisme ; les donatistes eux-mêmes

ne cessèrent de le repousser. D'autre part, les empereurs ne cessèrent de travailler le pays pour l'exciter à la rébellion contre les Vandales; dans ce but ils flattèrent les papes de Rome pour les déterminer à user de leur influence dans ce sens; et les papes ne manquèrent pas de seconder les efforts des empereurs, dans le but d'obtenir de ces derniers des faveurs au profit de leurs propres ambitions. Rome travaillait ainsi pour la politique impériale, dans l'espoir de recevoir de cette politique un plus grand prestige ecclésiastique; et les empereurs travaillaient pour la Rome pontificale, dans la pensée qu'ils n'avaient rien à craindre d'elle, mais tout à espérer. Ce jeu à quatre mains réussit aux empereurs et aux papes. Justinien chassa les Vandales et reconquit le pays en 534, et l'ancien diocèse d'Afrique redevint ainsi une préfecture de l'Empire d'Orient. Grâce à la très grande faiblesse de la théologie au VI^e siècle, Rome put affermir ses prétentions; soutenue du bras séculier, auquel elle en appelait à chaque occasion, elle se fortifia. Grégoire I^{er} continua habilement et perfectionna la tactique; de telle sorte qu'en 698, l'invasion arabe trouva le pays incapable de résistance. L'empire par sa politique désastreuse et les papes par leur influence non moins néfaste avaient enténébré les esprits et abâtardi les caractères; les chrétiens d'Afrique, autrefois si courageux, si héroïques à affronter le martyre, étaient maintenant mûrs pour la servitude et pour l'apostasie. Tels sont les faits de l'histoire, dans leur enchaînement logique et leur simplicité évidente.

Mentionnons quelques détails. Et d'abord, notons que le pape Victor I^{er} (189-199), Africain de naissance et de tempérament, «lutteur, actif, énergique, tenace» (I, 94), eut beau excommunier les évêques d'Asie sur la question de la date de la Pâque et les faire céder, sa victoire ne fut pas, aux yeux des Africains, la démonstration d'une prétendue autorité du siège de Rome, mais le simple résultat de la justesse de son point de vue, à savoir qu'une tradition en matière de liturgie et de discipline peut être abandonnée lorsqu'il y a avantage à le faire. Les évêques d'Asie n'ont pas compris ce point de vue à temps, et ils ont dû céder. L'Eglise des Tertullien, des Cyprien et des Augustin n'en a pas moins continué à professer et à maintenir ses droits à l'autonomie vis-à-vis de Rome. Primauté, en effet, n'était pas juridiction, en-

core moins autorité absolue ; et centre d'unité administrative extérieure n'était pas autorité doctrinale, encore moins infaillibilité. L'enseignement des trois grands docteurs africains susdits, sur ce point, est d'une évidence que les falsifications et les sophismes ultramontains ne réussiront pas à obscurcir¹⁾.

Lorsqu'à Rome éclata le schisme entre les deux évêques Corneille et Novatianus, ce fut le concile siégeant à Carthage qui envoya à Rome deux délégués, les évêques Caldonius et Fortunatus, non pas pour se soumettre à la décision du pape Corneille, mais, selon le mot de dom Leclercq (I, 204), « afin de savoir à quoi s'en tenir sur le schisme romain ». Le concile de Carthage se reconnaissait le droit d'enquêter à Rome même et d'y juger la situation. Il donna raison à Corneille, mais sans ériger celui-ci en chef de l'Eglise. Ont le vit bien, quelque temps après, lorsque fut soulevée la question de la validité du baptême des hérétiques (les novatiens dans le cas présent). Cyprien et ses collègues tinrent tête à Corneille, et si finalement on leur donna tort, ce n'est pas d'avoir méconnu une prétendue autorité de l'évêque de Rome, mais simplement de s'être mépris sur la question de la validité d'un sacrement et du rôle que le ministre-homme joue en le conférant. Dom Leclercq dit lui-même : « Le pape Etienne paraît avoir eu peu de goût pour les hommes et les choses d'Afrique ; bien que son principal antagoniste, l'évêque de Carthage, se soit montré d'une intransigeance outrée, on ne peut manquer de constater chez le pape Etienne, dans toute cette querelle, une irritabilité et une vivacité de ton qui impressionnent *défavorablement* » (I, 208). Et encore : « Ni Cyprien ni les prélats africains n'étaient d'humeur à reculer ; ils s'occupèrent seulement de se donner toutes les apparences de la raison » (209). En 256, 87 évêques réunis à Carthage « se séparaient ouvertement de l'Eglise de Rome. Il semble que, dans les Eglises d'Asie Mineure, on ait partagé les idées et les ressentiments des Africains ». Et dom Leclercq reproduit les paroles de l'évêque Firmilien de Césarée apostrophant ainsi le pape Etienne : « C'est toi-même que tu as retranché de l'Eglise, ne t'y trompe pas : car celui-là est vraiment schismatique, qui, en s'écartant

¹⁾ Voir, dans la *Revue*, mes études sur l'Ecclésiologie d'Augustin, de Cyprien et de Tertullien.

de la communion de l'unité ecclésiastique, s'est fait apostat. Tu crois que tous peuvent être excommuniés par toi; et c'est toi seul, en te séparant de nous, que tu as excommunié » (210).

Passons au V^e siècle. «Le concile de Carthage de 418 étendit à tout le bas clergé une jurisprudence dont les évêques bénéficiaient depuis longtemps. Il décréta que désormais, lorsque des prêtres, des diacres ou des clercs croiraient avoir à se plaindre du jugement rendu par leur propre évêque, ils pourraient, avec le consentement de ce dernier, s'adresser aux évêques voisins, qui examineraient le différend. S'ils voulaient en appeler de nouveau, ce serait à leur primat ou au concile d'Afrique qu'ils s'adresseraient. *Mais quiconque ferait appel à un tribunal d'outre-mer, serait exclu de la communion dans l'intérieur de l'Afrique.*» Et dom Leclercq, qui rapporte ces paroles (II, 129), loin de les blâmer, avoue qu'«il faut reconnaître que le primat et le concile provincial apportaient *une modération irréprochable* dans les assemblées synodales»; que c'était là «une fidélité et un dévouement véritables»; que «la subordination (!) n'allait pas sans une *bonne* mesure d'indépendance»; que «c'était *la tradition du pays* parce que c'en était la caractéristique ethnique». Ce «parce que» est naïf; mais laissons un semblant de consolation à dom Leclercq.

Autres aveux: «Selon Cyprien, continue dom Leclercq, et ce fut l'opinion qui *prévalut* dans la plupart des conciles d'Afrique, *les appels à Rome étaient la négation de la discipline*» (II, 130). Pourquoi? «Parce que, dit l'auteur, placé à une grande distance, *insuffisamment éclairé, trompé parfois, le pape de Rome pouvait laisser surprendre sa bonne foi.*» A la bonne heure! Il n'était donc pas question de pape infailible. Dom Leclercq avoue que, lorsque le pape Zosime voulut rétablir le prêtre Apiarius de Sicca, qui avait été déposé par le concile provincial, les Africains ne voulurent pas reculer. Ce fut Zosime qui se résigna à envoyer trois légats à Carthage. 217 évêques se réunirent en concile à Carthage en 419, en appelèrent aux canons de Nicée contre la conduite du pape. On lut ces canons. «On produisit les originaux et le légat (romain) Faustinus put se convaincre que c'était avec une indubitable bonne foi que les évêques africains déclaraient ignorer les décrets du concile de Sardique, *qui s'étaient additionnés à Rome aux canons du concile de 325*» (II, 132).

Avouons que cette dernière phrase et ce verbe *réfléchi* (« s'étaient additionnés ») sont charmants. Des décrets qui « s'additionnent » à d'autres décrets ! Des canons dits de Sardique qui « s'additionnent » à ceux de Nicée, pour conquérir devant l'Eglise universelle une valeur canonique universelle, sous le titre de canons de Nicée ! Cette fourberie a été accomplie à Rome même, dom Leclercq le reconnaît, bien qu'il se contente de la présenter comme une simple « addition » ! Ainsi le pape revendiquait le droit de juger « les jugements rendus en Afrique », et, pour légitimer cette revendication, il en appelait *aux canons de Nicée de 325*. « Or, dit dom Leclercq, le texte dont on donnait lecture manquait dans tous les exemplaires africains dont les copies en langue grecque avaient été collationnées, ainsi que le fit aussitôt remarquer le célèbre ami de St. Augustin, Alypius de Thagaste. Il demanda au primat d'envoyer confronter les copies africaines avec celles qui se conservaient dans les Eglises *de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie*... Le 6 du mois de novembre 419, les délégués rapportèrent quelques exemplaires des canons de Nicée, avec des lettres de Cyrille d'Alexandrie et d'Atticus de Constantinople. *Les canons cités par le pape Zosime ne s'y trouvaient pas !* » — « L'incident était clos », ajoute dom Leclercq (II, 133). Je le crois bien.

Cependant il ne l'était pas. Ecoutons dom Leclercq : « L'incident se rouvrit quatre ans plus tard. Apiarius, qui exerçait son ministère à Thabraca, retomba dans les mêmes fautes que par le passé et fut déposé aussitôt. Il s'adressa encore au pape (c'était le pape Célestin), qui écrivit *en sa faveur* aux évêques d'Afrique et l'on vit revenir le légat Faustinus, *plus tranchant que jamais, exigeant l'annulation de la décision prise contre Apiarius*. Les évêques n'en tinrent aucun compte et examinèrent la cause jusqu'à ce que l'accusé avouât, le troisième jour, le crime qui lui était imputé. Le rôle de Faustinus était terminé, et on fit savoir au pape qu'on ne supporterait plus désormais un homme à ce point arrogant et intraitable. Quant au *fond* du débat, on pouvait le considérer comme devenu *favorable aux prétentions des évêques africains*. Ceux-ci, avec une modération soutenue, concluaient la discussion par une lettre au pape... L'Eglise d'Afrique n'avait pas contesté le principe de l'appel à Rome (dom Leclercq oublie

le décret de 418), bien qu'en réalité il se trouvât *tellement réduit qu'on ne voit pas bien quand et comment*, dans la pensée des évêques africains, *ce rouage devait jouer* » (II, 134).

Donc il appert que, pendant la première période indiquée, si glorieuse pour l'Eglise d'Afrique, cette Eglise sut se soustraire à toutes les tentatives de domination de la part des papes. Pendant la seconde période, époque de décadence, la décadence fut surtout le résultat de la double conduite des papes et des empereurs, qui réussirent à énerver et à se soumettre cette malheureuse Eglise. Citons quelques faits.

« Les évêques d'Afrique, dit dom Leclercq (II, 265), s'étaient réunis à Carthage (550) pour le concile. Ils se proclamèrent défenseurs des *Trois Chapitres*, *exclurent le pape de leur communion* jusqu'à résipiscence, et adressèrent à l'empereur une protestation solennelle contre le *Judicatum*. Le pape avait tenté de faire bonne contenance au début, mais la réprobation était trop générale et trop vive pour ne pas l'émouvoir ; il proposa donc à l'empereur le retrait du *Judicatum* et la convocation d'un concile œcuménique. Justinien accorda tout, se réservant la préparation du concile. Les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem qui avaient retiré leur adhésion à l'édit et blâmé le *Judicatum*, furent déposés et remplacés. » Quant aux prélats africains, dom Leclercq raconte comment Justinien « rusa » avec eux, manda à Constantinople les principaux d'entre eux, les circonvinrent et les violenta ; comment Firmus de Tipasa, pris de peur, signa tout ce qu'on voulut ; comment Facundus quitta Constantinople pour une retraite plus sûre ; comment d'autres se rapprochèrent du pape et se joignirent à lui ; comment Primosus fut « imposé par l'autorité civile à la condition de soutenir la théologie du *basileus* ». Primosus y fut fidèle et favorisa les agents impériaux qui s'efforçaient de convertir les Eglises de la province aux vues de l'empereur. Le plus remuant de ces agents était un certain Mocianus, jadis arien militant, dont la conversion et la ferveur catholique avaient coïncidé avec la chute des Vandales et l'établissement des Byzantins. Etc. (p. 267).

Il faut lire toutes les intrigues politico-ecclésiastiques et toutes les élucubrations théologiques de Justinien et de ses agents, pour avoir une idée des violences qui furent faites aux Africains dans le but de supprimer leurs libertés. Un trop

petit nombre résista. « De loin en loin, avoue dom Leclercq, le feu couvant sous la cendre semblait se ranimer ; du fond de sa retraite, Facundus ne désarmait pas, et il confondait dans une commune haine et Vigile et Pélage son successeur, et Primasius d'Hadrumète, le principal docteur des Acéphales ; dans son monastère de Canope, le fanatique (?) Victor de Tonnenna s'agitait sans paix ni trêve, et ses exhortations rallumaient encore des résistances en Afrique¹⁾. »

Dom Leclercq regrette que l'empereur Maurice « n'ait pas pu complètement transformer l'Afrique en un véritable *thème* byzantin » (II, 281). Il reconnaît à la page suivante que « les missionnaires catholiques avaient facilité les voies à la civilisation *impériale* qui s'introduisit à leur suite dans les tribus indigènes ». Il montre le pape Grégoire I^{er}, en 591, uni à l'exarque. Et quand les fonctionnaires byzantins osent contrecarrer les volontés de Grégoire, celui-ci les accuse de « vendre ouvertement la foi catholique » (284). Grégoire suspectait de manichéisme les Africains qui sollicitaient l'ordination sacerdotale (p. 113) ; ce qui n'empêche pas dom Leclercq de trouver que « saint Grégoire I^{er} se connaissait admirablement en hommes » (p. 289), oui, en hommes capables de l'aider à faire main basse sur l'Eglise d'Afrique, comme le notaire Hilarus, l'évêque de Carthage Dominique, un évêque de Numidie Columbus, etc. (p. 290). Et, de leur côté, les patrices d'Afrique intervenaient dans les affaires purement ecclésiastiques (p. 291), en dépassant toute mesure. « Toutes ces choses, avoue dom Leclercq, nous semblent excessives, mais le pape ne s'en étonne pas, car il reconnaît au chef de l'administration civile le droit de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. Il y a toutefois une mesure, et c'est ici que les difficultés commencent, pour ne plus finir, entre le pape et son *primat casqué* (292). . . C'est ainsi que s'affirmait l'indépendance et la prépotence ecclésiastique. . . L'épiscopat d'Afrique était devenu *si médiocre vers ce temps qu'il se tournait comme instinctivement vers l'évêque de Rome*, de même que jadis il s'adressait au métropolitain de Carthage. Grégoire recevait les plaintes et faisait la police. . . »

¹⁾ Dom Leclercq, en parlant ici de fanatisme et d'agitation, oublie que, dans son T. I^{er} (*Introduction*, p. XXI-XXII), il a glorifié ce même Victor et proclamé que « la hauteur de la foi religieuse et patriotique des hommes de cette trempe est demeurée digne de tous nos respects et de notre admiration ».

Ainsi l'Eglise pénètre dans l'administration et parfois même se substitue à elle... C'est à qui fera assaut de dévouement et de servilité. Ceci précipita la décadence. On se tournait vers la puissance ecclésiastique avec une confiance et une insistance qui faisaient entrevoir à quel point le gouvernement impérial était dédaigné, déconsidéré» (294). — Est-ce clair?

C'est ainsi que périt l'Eglise d'Afrique, et que, lorsqu'arriva l'invasion musulmane, ni le clergé, ni le pape, ni l'empereur ne purent la sauver. Pendant sa grande période, cette Eglise lutta contre Rome et trouva dans sa foi et dans son autonomie le courage de résister aux persécuteurs et de verser son sang avec héroïsme; pendant la seconde période, elle demanda tout à cette même Rome et succomba. N'est-ce pas ce que dom Leclercq insinue, autant toutefois qu'il peut l'insinuer et comme malgré lui, lorsqu'il écrit en raccourci (329): «A l'époque de St. Cyprien le conflit (entre l'Eglise d'Afrique et l'Eglise de Rome) atteint le maximum d'acuité; cent cinquante ans plus tard, l'affaire d'Apiarius se passe en disputes et en accommodements, mais l'obstination, le sentiment de la superbe est déjà moins vif. Lors de la querelle des *Trois Chapitres* et du *Constitutum* de Vigile, l'Eglise d'Afrique consent à combattre à côté de l'Eglise de Rome; enfin, sous Grégoire I^{er}, elle lui demande non seulement la direction, mais l'inspiration. Il semble que l'ardeur excessive des débuts se soit progressivement épuisée, faisant place à *la passivité*. On cherchait l'indépendance au prix de l'isolement et on n'a rencontré que *l'impuissance dans l'émiettement*.» Dom Leclercq voudrait-il insinuer que c'est la prétendue «acuité» de saint Cyprien qui a provoqué et produit l'autre extrême, la passivité et l'impuissance? Nul ne le croirait. Son récit montre assez clairement par quels moyens et pour quels motifs on a passé de la résistance de St. Cyprien à l'impuissance finale. Non, ce n'est pas l'esprit d'indépendance qui a perdu l'Eglise d'Afrique; c'est en partie son esprit d'indiscipline, cause de tant de schismes, mais aussi et surtout la lâcheté avec laquelle elle a toléré l'indiscipline des papes de Rome, qui ont violé en effet la constitution et la discipline de l'Eglise, et cela *per fas et nefas*, même par le mensonge, en essayant de faire passer pour des canons de Nicée des canons absolument inconnus dans toute l'Afrique, ainsi qu'à Alexandrie, à Antioche et à Constantinople!

Oui, les chrétiens d'Afrique ont été maintes fois des « agités » (333); mais qui les a agités? Trop souvent leurs oppresseurs spirituels, les papes, et leurs oppresseurs politiques, les empereurs et les patrices. Rome n'a que trop réussi à leur appliquer la maxime: *Divide et impera*. Ce qui est, en tout cas, indiscutable, c'est qu'ils sont morts, ecclésiastiquement, dans le romanisme. Dom Leclercq leur reproche de n'avoir été chrétiens qu'« à fleur de peau », et pas assez en conscience (337). C'est possible; mais ce défaut se remarque particulièrement pendant la seconde période, sous la domination des papes, et beaucoup moins au temps des Cyprien et des Augustin. Dom Leclercq leur reproche d'avoir été « un peuple de bavards » (338); mais n'est-ce pas surtout des peuples élevés dans l'esprit papal que l'on peut dire: « Ces indisciplinés se satisfont en paroles » (339). Dom Leclercq les compare aux Français du XVI^e siècle. N'aurait-il pas été plus exact de les comparer aux ultramontains français actuels? Quoi qu'il en soit, voici en quels termes il les raille (p. 340): « Sainte Perpétue fait des plaisanteries en prison et saint Augustin fait des calembours dans la chaire. Ces esprits primesautiers vont droit à l'antithèse qui est la préparation presque inmanquable du paradoxe. Tout ce qui brille, tout ce qui éclate, tout ce qui frappe, les séduit et les entraîne. C'est la même chose dans l'ordre moral, tout ce qui est glorieux, magnifique, les conquiert. Ces hommes qui ignorent l'anonyme sont avides de réputation, et pour la conquérir sont prêts à tout. La garde numide et les cavaliers maurétaniens sont plus que braves, sachant se montrer tour à tour, selon l'occasion, emportés ou impassibles. Les martyrs d'Afrique comptent parmi les plus intrépides, les plus endurants et les plus joyeux. » — En vérité, si c'est pour cette disposition à la « plaisanterie bruyante et épicée » que les chrétiens d'Afrique ont disparu, ne peut-on pas dire aux coreligionnaires de dom Leclercq, qui semble bien, lui aussi, plaisanter quelque peu: *Caveant consules!*

On voit que, si les deux volumes du savant bénédictin surabondent en détails d'érudition épigraphique, ils ne manquent pas non plus de détails piquants et suggestifs.

E. MICHAUD.

II. — Réponse à quelques articles de la « Vérité ecclésiastique » (Εκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια), de Constantinople sur l'union des Eglises (avril 1905).

A propos des réponses que plusieurs Eglises orientales ont faites à l'enquête du patriarche actuel (Joachim III) de Constantinople sur l'union des Eglises, un rédacteur de ce journal, qui est le journal du patriarcat, a émis les opinions suivantes : que la véritable Eglise de J.-C. ne peut être ni *l'Eglise occidentale*, parce qu'elle a fait des innovations dans les dogmes et dans l'administration ; ni *l'Eglise protestante*, parce qu'elle a rejeté la tradition et les purs enseignements chrétiens ; mais seulement *la grande Eglise orientale*, parce qu'elle est toujours restée fidèle à l'ancienne tradition et qu'elle a gardé intact le dépôt de la foi, comme l'avouaient dernièrement beaucoup de savants théologiens *protestants* ; que, par conséquent — étant *seule* l'unique, la vraie, l'indivisible Eglise du Christ, étant *seule* toute l'orthodoxie — c'est à *elle seule*, tout naturellement, à rendre l'orthodoxie à celles qui l'ont perdue et à leur dicter les conditions de l'union !

Nous regrettons vivement que l'honorable rédacteur du journal de Constantinople ne tienne aucun compte, dans son appréciation, de tout ce qui a été publié sur ces matières, en particulier sur la notion de la véritable Eglise (précisément d'après l'Ecriture et d'après la tradition de l'ancienne Eglise), et qu'il continue à répéter des assertions *générales*, des jugements *en bloc*, que les règles de la critique scientifique actuelle ont maintes fois réfutés. Que notre honorable confrère nous permette de lui faire observer que, dans cet Occident qu'il connaît si peu et qu'il semble tant dédaigner, quelques progrès se sont opérés en philologie, en histoire, en théologie et même en logique, et qu'il n'est plus permis de les ignorer dans une discussion sérieuse. J'appelle discussion « sérieuse » celle qui ne tourne pas perpétuellement dans les mêmes clichés, les mêmes ornières, les mêmes cercles vicieux, les mêmes fausses équivalences, et qui tient compte des éclaircissements admis dans le monde savant. On a reproché, et avec raison, à la théologie, de s'éterniser dans la répétition des mêmes quiproquos ; il serait vraiment temps d'en sortir. J'appelle aussi l'attention du lecteur sur le peu de valeur du procédé qui

consiste à repousser comme absolument erronée l'Eglise protestante et cependant à invoquer pour soi-même le témoignage de « beaucoup de savants théologiens *protestants* ». Lorsque les protestants nous combattent et nous réfutent, ils n'ont aucune valeur, ils sont des hérétiques ! Mais lorsque quelques-uns d'entre eux approuvent quelques-uns de nos dires, ils sont une autorité et l'on peut s'autoriser de leur témoignage ! En vérité, est-ce là un argument de valeur et un procédé de discussion ?

L'éminent théologien de la « Vérité ecclésiastique » a le tort de s'en tenir à des termes généraux et à des jugements sommaires, et de ne pas consentir à les analyser. La critique actuelle se fait un devoir, en simple logique, de définir exactement les termes employés, d'analyser strictement les jugements synthétiques, et de ne pas attribuer au tout ou au bloc ce qui n'est exact que d'une ou de quelques-unes des parties du tout. C'est élémentaire. De ce qu'il y a quelques criminels dans un pays, il est impossible d'en conclure que *le pays entier* soit criminel. A ce compte, que deviendrait la réputation de la France, de l'Allemagne, de la Russie, *voire même de la Turquie* ? Il y a eu trop souvent, à Constantinople même, des patriarches hérétiques ; en conclure que *le patriarcat de Constantinople* est hérétique, serait une absurdité. C'est cependant ce que certains théologiens orientaux se permettent vis-à-vis de l'Eglise occidentale. « Les chefs *romains* », disent-ils, ont hérité de l'esprit de la Rome payenne et ont enseigné des hérésies ; donc *l'Eglise occidentale* est hérétique ! Qui ne voit que cet argument viole une règle, élémentaire en dialectique, à savoir : que la conclusion ne doit pas contenir ce qui n'est pas dans les prémisses. L'auteur confond d'abord *les chefs romains* et *l'Eglise romaine* : grosse erreur, car la hiérarchie n'est pas l'Eglise. L'auteur confond, en outre, l'Eglise *romaine* et l'Eglise *occidentale* ; il ne voit pas qu'en dehors du patriarche ou du pape de Rome, il y a encore dans le patriarcat une quantité d'évêques, de prêtres, de simples fidèles, qui ne sont pas lui, qui ne pensent pas comme lui, et qui même protestent contre ses enseignements erronés : nouvelle confusion, nouvelle erreur grave. Encore une fois, que dirait l'honorable théologien de Constantinople, si nous imputions à toute l'Eglise du royaume de Grèce, à toute l'Eglise de l'empire de

Russie, etc., les errements du patriarche de Constantinople et de son synode quand ils se trompent, et si nous ne tenions aucun compte des protestations et des réfutations faites par des prêtres et des fidèles des Eglises orientales ? Il nous accuserait d'illogicité et de grossier sophisme, et il aurait raison. Nous le prions de vouloir bien traiter les Occidentaux comme il veut que les Occidentaux traitent les Orientaux. Ce n'est que justice.

Répétons pour la vingtième fois qu'il n'est permis d'imputer à *l'Eglise occidentale* que ce que *l'Eglise occidentale* elle-même a fait et enseigné ; que ce qui a été enseigné et commis par les papes de Rome, soit dans leurs conciles romains, soit dans leurs encycliques, etc., n'est pas le fait de l'Eglise occidentale ; que nombre de membres de cette Eglise ont protesté contre ces enseignements et ces prévarications ; que les théologiens orientaux ont grand tort de taire ou d'ignorer ces très graves et très importants documents antiultramontains et parfaitement orthodoxes ; que ces documents ont été publiés en Occident, notamment en France, à tous les siècles, depuis le IX^e jusqu'au XX^e ; et qu'il est plus qu'étrange de s'obstiner à les éliminer, comme s'ils étaient nuls, et comme s'il n'y avait de valides que les documents émanés de Rome même ! Non, encore une fois, un simple évêque (fût-il patriarche) n'est pas l'Eglise ; non, la hiérarchie, même entière, n'est pas l'Eglise ; non, il n'est pas permis de déclarer hérétique une Eglise dans laquelle des milliers de prêtres et de fidèles croient et professent la pure orthodoxie.

Le rédacteur du journal de Constantinople semble ignorer encore (et ceci n'est pas moins grave) : 1^o en ce qui concerne *l'Eglise protestante*, qu'elle est aussi occidentale ; qu'il y a plusieurs Eglises protestantes ; que, parmi elles, il en est qui enseignent de très grandes vérités chrétiennes, orthodoxes, peut-être plus clairement que ne le font certains théologiens orientaux ; que ceux-ci ont donc tort de méconnaître l'orthodoxie de certains « protestants » ; 2^o en ce qui concerne *l'Eglise orientale*, que plusieurs de ses « chefs » et de ses théologiens ne se sont pas bornés à conserver le dépôt de la foi de l'ancienne Eglise, mais qu'ils ont adopté plusieurs doctrines scolastiques occidentales ; qu'ils ont admis, notamment dans leurs polémiques des XVI^e et XVII^e siècles, plusieurs enseignements

ultramontains ; qu'en ceci ils sont restés moins orthodoxes que les orthodoxes occidentaux qui ont rejeté ces enseignements ultramontains ; que, dans cet état de choses historiquement constaté, il n'y a pas lieu, de la part des théologiens plus ou moins ultramontanisés d'Orient, de tirer à boulets rouges contre les *catholiques orthodoxes* d'Occident, c'est-à-dire de les traiter de non orthodoxes, donc d'*hérétiques* ! Nous protestons contre cette *calomnie*.

Dans cet état de choses, il est clair qu'il y a des erreurs théologiques et des choses vicieuses dans *toutes* les Eglises soit d'Occident, soit d'Orient ; que la plus chrétienne ou les plus chrétiennes de ces Eglises sont précisément celles qui sont les plus humbles, celles qui reconnaissent le plus sincèrement leurs défauts et leurs abus, celles qui désirent les corriger, et qui, pour faire ce grand travail de réforme, de purification et d'amélioration, voudraient réaliser l'union recommandée par le Christ : car on est plus fort pour faire le bien lorsqu'on est uni. *Væ soli*, malheur à l'Eglise qui est *seule* et qui se dit *la seule vraie, la seule pure, la seule* d'une pureté éclatante, *la seule orthodoxe, la seule* vivant de l'Esprit de Dieu, etc. Il est écrit dans l'Evangile de Luc (XVIII, 14) que c'est l'humble publicain qui s'en est allé justifié par Dieu : *quia omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur*.

Il est manifeste, pour quiconque connaît l'histoire des Eglises particulières, que la question est mal posée par le théologien de la « Vérité ecclésiastique », lorsqu'il demande quelle est *la* vraie Eglise parmi les trois Eglises qu'il énumère : l'Eglise *occidentale*, l'Eglise *protestante* et l'Eglise *orientale*. Dans son énumération il oublie précisément celle qui doit dominer ces trois, l'Eglise *orthodoxe universelle*, dans laquelle vivent et se sanctifient tous les vrais chrétiens qui professent réellement le dogme orthodoxe (*quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est*), et qui reconnaissent tous les préceptes et tous les sacrements du Christ. Cette Eglise orthodoxe universelle existe réellement et visiblement *en Orient*, malgré les erreurs théologiques et les abus disciplinaires qui y sont visibles, et *aussi en Occident*, malgré les erreurs théologiques et les abus disciplinaires qui y sont aussi visibles.

En sorte que la vraie question doit être posée ainsi : Oui, le Christ a fondé une Eglise, et il en a indiqué lui-même la

nature, les qualités, la mission et la constitution. De plus, cette Eglise existe réellement partout où il y a de vrais chrétiens professant réellement les enseignements du Christ, ses préceptes et ses sacrements. Cela constaté, l'Eglise orientale, ou plutôt les Eglises dites orientales sont-elles réellement *des* Eglises chrétiennes? De même, l'Eglise occidentale, ou plutôt les Eglises dites occidentales (la romaine, l'anglicane, les protestantes, l'ancienne-catholique) sont-elles réellement *des* Eglises chrétiennes? Telle est la question, question qui ne peut être résolue qu'en établissant exactement, objectivement, impartialement, le bilan des qualités et des défauts de chacune. Tel est le travail qui s'impose à toutes les Eglises. Quant à répéter éternellement: «*La véritable Eglise, c'est moi, et moi seule, et non toi*», c'est simplement perpétuer la confusion, ne rien éclaircir et exposer les Eglises et la théologie à la risée des logiciens. Tourner pendant des siècles dans les mêmes cercles vicieux et dans les mêmes prétentions, c'est faire un travail d'écureuil: c'est se mouvoir sans avancer, c'est agir sans rien faire, c'est discuter sans rien dire; loin de gagner des âmes au Christ, c'est lui en faire perdre. Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in ea *nisi folia tantum*, et ait illi: Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arefacta est continuo ficulnea (Matth, XXI, 19)... Et cum mane transirent, viderunt ficam aridam factam a radicibus. Et recordatus Petrus, dixit ei: Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, *aruit*. Et respondens Jesus ait illis: Habete *fidem Dei* (Marc. XI, 20-22). C'est donc la foi *de Dieu* qu'il faut avoir, la foi qui produit, et non la foi stérile et desséchée de tels ou tels théologiens. Lorsque les théologiens songeront aux intérêts *de Dieu* et non à la gloriole de leur scolastique et de leurs sophismes, l'union des Eglises sera faite et le figuier produira autre chose que des feuilles.

L'auteur réfute longuement le système de Jurieu sur la distinction entre les dogmes fondamentaux et les non fondamentaux. C'est combattre contre un moulin à vent: car, premièrement, les anciens-catholiques ne l'ont jamais enseigné, eux qui professent *tous* les dogmes constatés d'après le critérium orthodoxe (quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est); et, secondement, il y a longtemps que les protestants en ont fini avec cette théorie du XVII^e siècle. C'est

une étrange dialectique que celle qui consiste à vouloir réfuter des contemporains en leur imputant des procédés de quelques-uns de leurs ancêtres, surtout quand ils répudient ces procédés : autant vaudrait attaquer le patriarche actuel de Constantinople, en le rendant coupable de l'hérésie de son prédécesseur Sergius, du VII^e siècle.

L'auteur semble dédaigner beaucoup ceux de ses frères *orientaux* et *orthodoxes* qui pensent comme les anciens-catholiques. Il les traite de minorité libérale ! Il oublie que l'histoire a montré bien souvent des minorités libérales sauvant des majorités aveugles et impuissantes.

E. MICHAUD.
